***1.*** Installation de chaque élève à sa place dans la salle : public / avocat et prévenu / procureur.

***2.*** Votre professeur joue le rôle de l’huissier. Après avoir fait retentir une sonnerie, il indique : « Mesdames et Messieurs, la Cour ». Le juge entre dans la salle. L’assistance se lève.

***3.*** Le juge invite l’assistance à s’asseoir et déclare : « L’audience est ouverte, vous pouvez vous asseoir ».

***4.*** Le prévenu se lève et se présente à la demande du juge : « Veuillez décliner votre identité » : le prévenu présente son identité, son métier, sa famille...

***5.*** Le juge expose les faits qui sont reprochés au prévenu : « L’affaire se résume aux éléments suivants... » : présentation objective des faits.

***6.*** Le juge interroge le prévenu, le témoin et l’expert. Il introduit chaque intervenant en ces termes : « Nous allons maintenant procéder à l’audition de ..... en sa qualité de ...... »

Il donne la parole aux avocats à tour de rôle pour interroger ces trois personnes : « Maître, souhaitez-vous interroger ............ ? » : questions/réponses

***7.*** Le juge donne la parole au procureur de la République puis à l’avocat du prévenu :

- réquisitoire du procureur : « Nous allons à présent écouter le réquisitoire de Monsieur/ Madame le/la procureur(e) »

- plaidoirie de l’avocat : « La parole est à la défense : nous terminons cette audience par la plaidoirie de Maître ................ »

***8.*** Le juge clôt les débats et indique que le jugement sera rendu sur le siège, c’est-à-dire qu’il ne quittera pas la salle.

***9.*** Le juge rend sa décision :

- soit il relaxe le prévenu, soit il le déclare coupable.

- il précise alors la peine en commençant par ces mots : « et en répression, vous condamne à… » (prison avec sursis ou emprisonnement immédiat ; amende ; peine complémentaire ou accessoire).

***10.*** Le juge clôt le procès en disant : « L’audience est levée. » L’assistance se lève et le juge sort de la salle.

**Pour en savoir plus sur le vocabulaire de la justice :**

<https://education.francetv.fr/matiere/education-civique/premiere/article/les-mots-de-la-justice>

Auteur : Maurice Peyrot, journaliste et chroniqueur judiciaire pour *Le Monde.*